

HORS LIMITE

« Par les racines »

Après la crémation, les cendres du défunt peuvent être dispersées sur une parcelle d'un des 20 cimetières de Mons, réservée à cet effet.

Leur emplacement, leur superficie, leur aménagement, sont variables.

La gestion symbolique de ces espaces, spécialement la déposition des fleurs et objets de mémoire, pose problème. Par l'improvisation poétique de leur mise en place dans l'émotion, par exemple.

Depuis peu, la ville a choisi de mieux encadrer le travail de deuil lié à ces pelouses par l'installation, à la périphérie, d'une stèle carrée en pierre locale mentionnant les noms des défunts.

A leur pied, une plate-forme est mise à disposition pour l'offrande d'objets.

Le projet consiste à :

Marquer davantage ces endroits du cimetière par une lecture affirmée du signe de Passage par le végétal en plantant :

1. Un arbre ou arbuste dont la signification (puissance vitale - feuillage persistant - nom de l'espèce - bois incorruptible - inclusion dans l'histoire des mythes...) est vie dans l'espace symbolique de la mort.
2. Une figure carbonisée de Christian Lapie.

La silhouette en bois brûlé fixerait les différentes tailles de l'individu, seul ou en groupe. Avec comme point limite la taille de l'homme le plus grand connu à ce jour : Ted Evans 1924-1968 2m73.

Le premier grandira, s'épanouira, s'élancera...

L'autre, avec le temps se délitéra, se désagrègera.

Ils dialogueront jusqu'à leur disparition conjugulée.

La plantation des essences sera conseillée par Monsieur Herbert Meunier, architecte paysagiste qui œuvrerait en bonne entente avec l'artiste.

Le choix se ferait d'après la superficie de la parcelle, la nature des sols, la situation dans le paysage, les arbres déjà présents.

Essences pressenties : if, aubépine, saule, thuya, buis, cyprès, laurier, figuier...

Christian Lapie. Herbert Meunier.

« Un arbre, dans un cimetière, c'est un cercueil qui pousse »